

Ecrit par le 3 juillet 2026

France Heringer nommée directrice Orange grand sud est



France Heringer vient de prendre ses fonctions de directrice **Orange** grand sud est. Elle succède à **Valérie Thérond**, nommée directrice du développement managérial et des talents pour le groupe Orange.

France Heringer rejoint le groupe en 1990 où elle occupe des responsabilités managériales en France et au Royaume-Uni, dans les domaines de l'innovation, du développement commercial et de la relation client. De 2008 à 2011 elle occupe le poste de directrice adjointe du [technocentre](#), la fabrique de l'innovation d'Orange, et de 2011 à 2015 directrice Orange ouest (Bretagne et Pays de Loire), en charge des opérations et de la représentation du groupe Orange pour cette zone. Depuis 2015, France Heringer était directrice qualité, expérience client et ventes.

France Heringer est diplômée de [l'Ecole Polytechnique](#) et de [l'Ecole nationale supérieure des télécommunications](#) de Paris, et auditeur de [l'Institut des hautes études de l'entreprise](#) (IHEE).

Elle continuera à développer la performance économique, sociale et sociétale d'Orange sur ce territoire. Avec les 13 515 collaborateurs Orange des régions Provence Alpes Côte d'Azur, Corse et Auvergne-

Ecrit par le 3 juillet 2026

Rhône-Alpes, elle s'attachera à garantir la meilleure expérience Orange sur le territoire. Elle pilotera notamment la modernisation du réseau fixe, le déploiement des réseaux Très Haut Débit fixe (fibre) et mobile (4G et 5G) et des nouveaux usages associés.

Dans le cadre du plan stratégique Engage 2025, France Heringer renforcera aussi la présence d'Orange sur les nouveaux territoires de croissance la banque mobile [Orange Bank](#), la cybersécurité avec [Orange Cyberdéfense](#).

Ouverture de Kalysushi à Orange-les-Vignes

Ecrit par le 3 juillet 2026



Après 5 mois de travaux, [Kalysushi](#), spécialiste de la cuisine japonaise haut de gamme, est la nouvelle enseigne à avoir ouvert ses portes dans le centre commercial [Orange-les-Vignes](#), le jeudi 22 avril. Le Vaucluse compte ainsi 4 restaurants ouverts dont celui situé dans le centre commercial 'Buld'air' à Vedène. L'ouverture d'un 5^e établissement est prévue.

Installé dans l'allée centrale du centre, Kalysushi accueillera jusqu'à vingt couverts en salle et quarante sur sa terrasse. Le restaurant, composé d'une équipe de 5 personnes (pour le moment) et toutes recrutées en CDI (Contrat à durée indéterminée) et en local, accueillera le public du lundi au jeudi de 11h30 à 14h30 et de 18h à 21h30 et le vendredi - samedi, de 11h30 à 14h30 et de 18h à 22h.

Le restaurant propose différentes formules pour le midi (à partir de 12€) et pour le soir ainsi qu'une carte variée de spécialités. La clientèle peut commander en ligne ([kalysushi.com](https://www.kalysushi.com)), par téléphone en 'click and

Ecrit par le 3 juillet 2026

collect' ou en livraison. L'établissement, qui vient ainsi compléter l'offre restauration du centre commercial, porte une attention particulière à la qualité de ses produits en ne proposant que des plats frais et tous fabriqués sur place.

Une offre d'ouverture est actuellement en cours : les clients bénéficient de -10% de réduction sur la première commande sur le site www.kalysushi.com avec le code Sushimaki.

L.M.

Isle-sur-la-Sorgue: la start-up Getinshoot soutenue par le programme 'Femmes Entrepreneuses' d'Orange



Mis en place depuis 3 ans, le programme **'FemmesEntrepreneuses'** est destiné à booster l'entrepreneuriat féminin. Pour soutenir cette 3e saison, **Orange** s'est engagée à soutenir 10 startups dans la région du grand sud est.

Ecrit par le 3 juillet 2026

Le groupe Orange accompagne les porteurs de projet locaux par des mentors, dans le cadre d'un programme constitué de thématiques actuelles : l'Intelligence artificiel, la cybersécurité, le 'média training' ou des ateliers de vente et marketing. Les 'start-uppeuses' sélectionnées, bénéficient d'un suivi personnalisé pour répondre à leurs problématiques, des ateliers de partage avec des experts d'Orange, ainsi que des temps d'échange avec le réseau Orange et celui des [#FemmesEntrepreneuses](#).

Basée à l'Isle-sur-la-Sorgue, c'est [Mélanie Pin, CEO et co-fondatrice de 'Getinshoot'](#) qui a souhaité participer à cette aventure. L'application ([IOS](#), [Android](#)) automatise à la vitesse de l'éclair la collecte des médias de tous les participants au cours d'un événement : l'organisateur du projet n'a plus qu'à créer sa vidéo compilation directement depuis l'application. « Tout s'est enchaîné très vite, nous avons constitué l'équipe et commencé à travailler en août 2019. Tout est encore à inventer et à imaginer, c'est pourquoi nous avons besoin de conseils d'experts dans le domaine du numérique et digital. C'est une réelle opportunité pour nous, de faire partie de la saison 3 et de bénéficier du savoir-faire d'Orange. » témoigne Mélanie.

Pour [Fabienne Dulac](#), directrice exécutive d'Orange France, « la révolution numérique n'est pas qu'une révolution technologique : elle est surtout une révolution culturelle qui rend toujours plus sensible les impératifs d'égalité professionnelle et de diversité. » La direction accompagne 100 femmes dans leur aventure entrepreneuriale, en mettant du savoir-faire au service du succès de leur projet.

Pour la région les Choregies d'Orange 2021 auront bien lieu

Ecrit par le 3 juillet 2026



Renaud Muselier, président du Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur et président de la SPL (Société publique locale) des Chorégies d'Orange vient d'annoncer que l'édition 2021 aura bien lieu. L'événement lyrique se tiendra du vendredi 18 juin au samedi 31 juillet prochain au théâtre antique de la cité des princes.

C'est en tout cas ce qu'a confirmé la ministre de la culture, Roselyne Bachelot-Narquin, dans un courrier que vient de recevoir le président de la Région Sud.

« La tenue de festivals en 2021 est une de nos priorités et je tiens à ce que la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, pour laquelle ce secteur est particulièrement important et vivant, bénéficie d'une saison festivalière aussi ouverte que possible », explique-t-elle avant de poursuivre. « Un premier cadre a été annoncé le 18 février dernier avec comme paramètres principaux une jauge assise maximale de 5 000 spectateurs, avec distanciation sur un même site et pour un même événement. Des points d'étape réguliers auront lieu avec les professionnels afin de pouvoir adapter ce cadre à l'évolution de la situation sanitaire. Ainsi, en cas d'amélioration de la situation sanitaire, il pourrait être envisageable d'augmenter la jauge au-delà de 5 000 personnes et d'autoriser les configurations debout ».

« Comme les festivals d'Avignon ou d'Aix-en-Provence, le festival des Chorégies accueillera donc du public. »

Ecrit par le 3 juillet 2026

« Comme les Festivals d'Avignon ou d'Aix-en-Provence, ses grands voisins, le Festival des Chorégies accueillera donc du public en prenant en compte toutes les mesures favorables à sa sécurité : autotests, distance physique, gel ou masques, estime donc Renaud Muselier. Depuis de nombreuses semaines, la réouverture des lieux de culture est une de mes priorités et j'ai fait du déroulement d'un été 'résolument culturel' un objectif à atteindre absolument ».

Pour cela, ce dernier va notamment réunir, le lundi 29 mars prochain, le préfet de région, la directrice des affaires culturelles ainsi que l'ensemble des représentants des organisations professionnelles de la culture et des collectivités territoriales dans le cadre d'un comité régional des professions du spectacle afin d'étudier les conditions de cette réouverture sur le territoire.

Plus ancienne manifestation d'art lyrique de France (du monde ?), les Chorégies ont vu le jour en 1869, mais que l'on ne connaît cet événement sous sa forme actuelle que depuis 1971. Depuis, les plus grands artistes de la discipline se sont produits sur la scène de 800 m² faisant face aux 8 300 places du théâtre antique.

(Vidéo) La CPME 84 et le coworking La fabrique des entrepreneurs d'Orange proposent une Pitch party ce vendredi 12 mars

Ecrit par le 3 juillet 2026



La **CPME 84 (Confédération des petites et moyennes entreprises de Vaucluse)** s'est associée à **la Fabrique des Entrepreneurs d'Orange** pour organiser une 'Pitch party' vendredi 12 mars de 9h à 10h30, en visioconférence.

Visioconférence

Celle-ci propose aux dirigeants de présenter leur entreprise et leurs activités afin de les relancer et de les redynamiser en leur conférant une meilleure visibilité.

Pitch party mode d'emploi

Un pitch est un exercice de communication court et impactant. C'est une présentation efficace d'un projet destiné à convaincre en un minimum de temps. Il doit s'adapter à l'audience : professionnels, investisseurs ou potentiels clients. Le corps du pitch doit expliquer l'activité de l'entreprise et en quoi elle se distingue de ses concurrents. Un éclairage sur son savoir faire, la technologie employée et les retours clients sont les axes majeurs pour convaincre.

Infos pratiques

La visioconférence se déroulera vendredi 12 Mars de 9h à 10h30. Les dirigeants disposeront de 1,30m pour séduire. Le lien pour participer à la Pitch party sera transmis après confirmation par retour de mail.

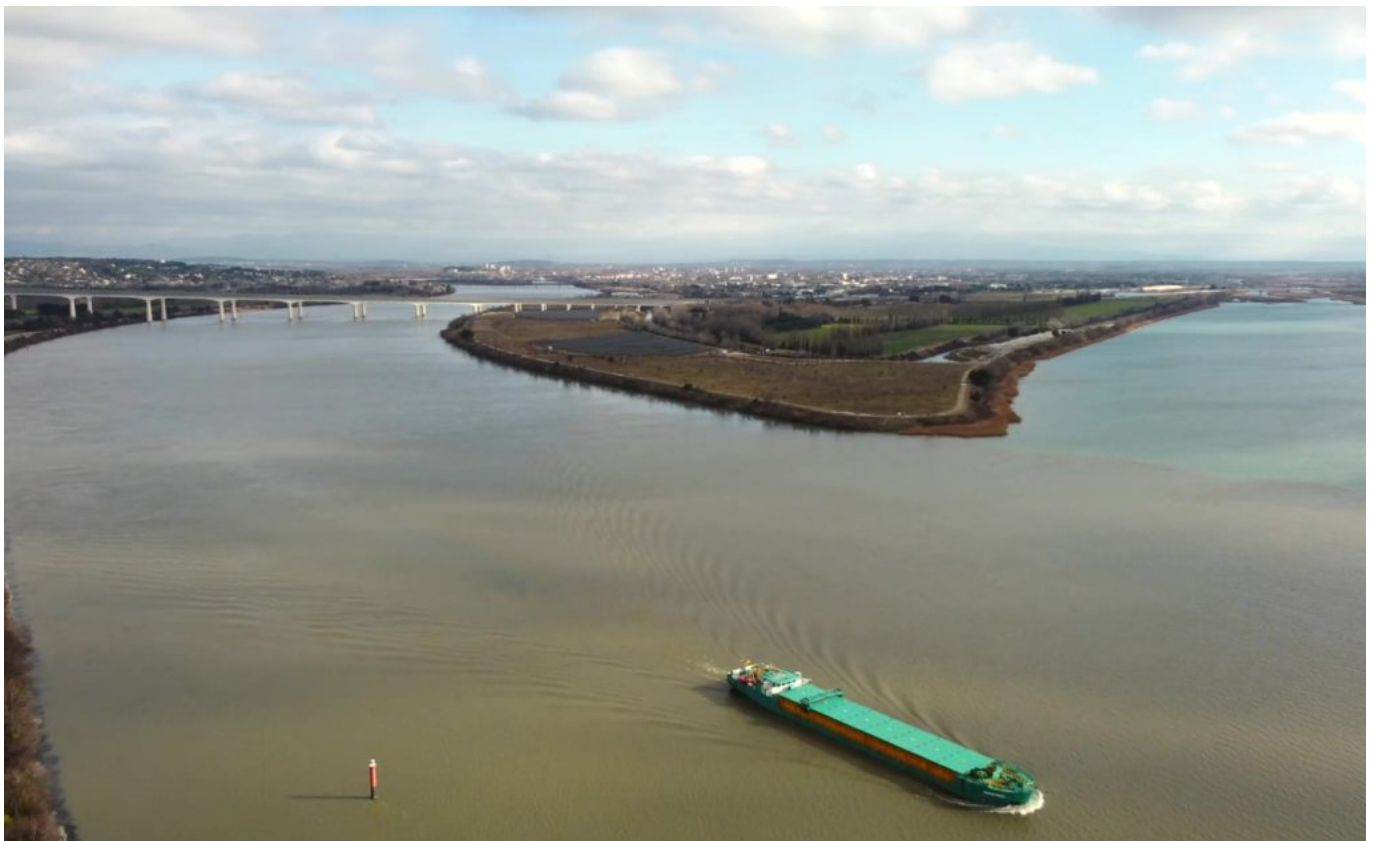
Ecrit par le 3 juillet 2026

Inscription auprès de la CPME 84. 04 90 14 90 90. contact@cmpe84.org

Charlie Sokol et MH

Tutoriel ci-dessous pour bien préparer votre "pitch"

Zone d'emploi : Avignon aspire de plus en plus le Gard



C'est officiel ! Selon [l'Insee](#) (Institut national de la statistique et des études économiques) la zone d'emploi d'Avignon compte désormais davantage de communes gardoise et buccorhodaniennes que de vaclusiennes. Une réalité qui met de plus en plus en lumière les

Ecrit par le 3 juillet 2026

incohérences des frontières départementales.

En redéfinissant le périmètre des zones d'emploi en Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'Insee a établi que la région comptait désormais 22 zones contre 18 en 2010. Intégrant de nouvelles méthodes afin d'harmoniser les possibilités de comparaison au niveau européen, ce zonage détermine un territoire à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent. Pour l'Insee, « il s'agit de l'espace le plus pertinent pour étudier le fonctionnement du marché du travail et pour adapter localement les politiques de l'emploi ».

Cette réévaluation des frontières 'économiques' de nos territoires fait ainsi notamment apparaître les zones d'emploi de Carpentras et de Valréas (jusqu'alors intégrées à celle d'Avignon) ainsi que celle de Bollène-Pierrelatte (rattachée jusqu'à présent à Orange).

Avignon dépasse les frontières

Déjà principale zone d'emploi de Paca dépassant les frontières régionales en 2010, le bassin de vie de la cité des papes ne fait que renforcer ce déséquilibre 10 ans plus tard. Ainsi à ce jour, la zone d'emploi d'Avignon comprend 15 communes gardoises (Les Angles, Aramon, Domazan, Estézargues, Fournès, Lirac, Montfrin, Pujaut, Rochefort-du-Gard, Roquemaure, Sauveterre, Saze, Tavel, Théziers et Villeneuve-lès-Avignon) pour 'seulement' 13 vauclusiennes (Althen-des-Paluds, Avignon, Bédarrides, Caumont-sur-Durance, Châteauneuf-de-Gadagne, Entraigues-sur-la-Sorgue, Jonquerettes, Morières-lès-Avignon, Le Pontet, Saint-Saturnin-lès-Avignon, Sorgues, Vedène et Velleron). A cela s'ajoutent 8 villes des Bouches-du-Rhône (Barbentane, Cabannes, Châteaurenard, Eyragues, Graveson, Noves, Rognonas et Verquières). Comme dans le même temps, l'Insee a 'détaché' plus d'une soixantaine de communes vauclusiennes jusqu'alors rattachées à Avignon et désormais intégrées dans les zones d'emploi de Valréas, Carpentras, Orange et Cavaillon ce contraste est maintenant encore plus saisissant : Avignon s'étend plus en Occitanie qu'en Vaucluse.

« Avignon s'étend plus en Occitanie qu'en Vaucluse. »

Alors que le Vaucluse est déjà le département où la part des emplois occupés par des personnes résidant à l'extérieur est déjà la plus importante de la région, pour le bassin de vie d'Avignon, à cheval entre 3 départements et 2 régions, ce déséquilibre est encore plus marqué. Ainsi, plus de 40% des emplois du Grand Avignon sont occupés par des non-résidents aux premiers rangs desquels figurent des Vauclusiens (près de 15 000 personnes habitants dans une autre commune), des Gardois (plus de 6 000) et des Bucco-rhodaniens (près de 4 000). Et si au sein du Grand Avignon, le nombre d'emplois a très légèrement progressé entre 2006 et 2016 (+ 0,6 % en moyenne par an), c'est avant tout les territoires qui l'entourent qui en ont profité. En 10 ans, de nombreux actifs ont ainsi quitté le Grand Avignon tout en continuant à venir y travailler chaque jour. Ils se sont installés dans plusieurs intercommunalités voisines où le nombre de navetteurs (ndlr : un navetteur est un actif qui quitte sa commune de résidence quotidiennement pour aller travailler) a fortement progressé, notamment les communautés d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse (LMV) à l'est, Terre de Provence au sud et Ventoux-Comtat-Venaissin (Cove) au nord.

Ecrit par le 3 juillet 2026

« Ne rien faire pour adapter les frontières à la réalité du territoire devient un crime contre l'emploi. »

Tout ceci n'est pas sans conséquence sur 'l'optimisation' des performances économiques de ce territoire où entrepreneurs, élus locaux et citoyens résidents constatent régulièrement les difficultés liées aux frontières départementales et régionales en matière de transport, de santé, d'éducation (2 zones de vacances scolaires), de sécurité, d'emploi...

Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si l'Insee a revu le périmètre des zones d'emploi avec pour objectif de proposer une meilleure vision du territoire afin d'adapter localement les politiques de l'emploi. Constaté que le Vaucluse est l'un des départements les plus pauvres de France c'est un début, ne rien faire pour adapter ses frontières à la réalité de son territoire devient un crime contre l'emploi.

Valréas et la question de la Drôme provençale

Bien que championne dans ce domaine, la cité des papes n'a plus l'exclusivité du franchissement des limites régionales. Désormais, les zones d'emplois de Bollène-Pierrelatte et de Valréas se composent majoritairement de résidents d'Auvergne-Rhône-Alpes (70% pour Bollène-Pierrelatte et plus de 50% pour Valréas).

« Quel sort pour la Drôme provençale ? Auvergne-Rhône-Alpes ou Paca ? »

Outre 4 communes vauclusiennes (Bollène, Lamotte-du-Rhône, Lapalud et Mondragon) la zone d'emploi de Bollène-Pierrelatte comprend 8 communes ardéchoises et 17 drômoises. Pour Valréas, la zone d'emploi compte 23 villes vauclusiennes (Beaumont-du-Ventoux, Brantes, Buisson, Crestet, Entrechaux, Faucon, Grillon, Malaucène, Puyméras, Rasteau, Richerenches, Roaix, Sablet, Saint-Léger-du-Ventoux, Saint-Marcellin-lès-Vaison, Saint-Romain-en-Viennois, Saint-Roman-de-Malegarde, Savoillan, Séguret, Vaison-la-Romaine, Valréas, Villedieu et Visan) ainsi que plus de 90 communes drômoises, dont Nyons, essentiellement rattachées jusqu'à maintenant à Montélimar. Là encore, sans attendre les répercussions kafkaïennes que pourrait avoir sur l'Enclave le reconfinement de la Drôme aujourd'hui dans le collimateur du Gouvernement en raison de la situation sanitaire liée au Covid-19, ce redécoupage de l'Insee pose la question du sort de la Drôme provençale : Auvergne-Rhône-Alpes ou Paca ?

Et dans le reste du Vaucluse ?

Dans le reste du Vaucluse, la zone d'emploi de Carpentras totalise 29 communes. L'emploi s'y organise autour de deux pôles : Carpentras et Monteux. Monteux, pôle résidentiel (0,8 emploi par actif occupé résident) à la démographie parmi les plus dynamiques de la région, illustre parfaitement la mutation de nos territoires favorisée par une grande mobilité. Les Montilliens sont ainsi 1 606 à travailler dans leur commune de résidence et sont 836 à se rendre à Carpentras pour leur emploi alors qu'ils sont 1 238 à aller sur la zone d'Avignon (717 à Avignon, 257 à Sorgues et 264 au Pontet).

Pour celle de Cavaillon (qui intègre Apt), ce nombre de communes s'élève à 54 dont 11 étaient

Ecrit par le 3 juillet 2026

auparavant rattachées à la cité des papes (dont 5 communes des Bouches-du-Rhône - Eygalières, Mollégès, Orgon, Plan d'Orgon et Saint-Andiol) et 1 à Manosque.

« 2 600 Vauclusiens habitant le Sud-Luberon travaillent sur Aix. »

Pour sa part, la zone d'Orange comprend 16 communes dont 3 étaient associées à Avignon dans la précédente étude de l'Insee (Châteauneuf-du-Pape, Courthézon et Gigondas). Le secteur de la cité des princes présente par ailleurs la spécificité de concentrer un maximum d'emploi dans la ville la plus peuplée du territoire : plus de la moitié des actifs occupés y travaillent.

Enfin, concernant le Sud-Luberon on dénombre 21 communes de Vaucluse autour de Pertuis à faire partie de la zone d'Aix-en-Provence. Dans ce cadre, ils sont près de 2 600 à quitter chaque jour le département pour travailler sur Aix. A cela s'ajoute plus de 700 Vauclusiens employés sur Marseille (418 pour Pertuis et 309 pour Avignon).

Chiffres-clés des zones d'emploi en Vaucluse et à Arles

| Zone d'emploi | Population résidente au 01/01/2017 | Emplois au lieu de résidence | Emplois au lieu de travail | Part des actifs occupés qui travaillent dans leur commune de résidence (en %) | Part des actifs occupés travaillant dans la zone d'emploi hors de leur commune de résidence (en %) | Part des actifs occupés qui travaillent dans leur zone d'emploi de résidence (en %) | Temps de trajet domicile-travail (troisième quartile, en minutes) |
|-----------------------------------|------------------------------------|------------------------------|----------------------------|---|--|---|---|
| Arles | 141 100 | 50 500 | 48 000 | 48,3 | 22,9 | 71,2 | 20 |
| Avignon | 281 400 | 106 500 | 115 400 | 37,1 | 40,5 | 77,5 | 15 |
| Bollène-Pierrelatte | 77 900 | 29 100 | 30 600 | 34,8 | 35,0 | 69,7 | 18 |
| Valréas | 63 100 | 22 700 | 21 400 | 45,7 | 33,7 | 79,3 | 16 |
| Carpentras | 94 200 | 35 900 | 28 900 | 35,3 | 27,8 | 63,1 | 20 |
| Cavaillon | 126 200 | 48 900 | 46 600 | 42,5 | 29,3 | 71,7 | 19 |
| Orange | 68 100 | 26 400 | 23 800 | 38,4 | 23,2 | 61,6 | 25 |
| Provence-Alpes-Côte d'Azur | 5 203 200 | 1 987 400 | 1 954 500 | 49,7 | 31,5 | 81,2 | 18 |
| France métropolitaine | 64 639 100 | 26 260 000 | 25 826 100 | 33,7 | 44,9 | 78,6 | 20 |

Lecture : la zone d'emploi d'Avignon compte 281 400 habitants, dont 106 500 ont un emploi. Par ailleurs, la zone compte 115 400 emplois sur son territoire. Parmi les actifs ayant un emploi qui habitent dans la zone d'Avignon, 37,1 % travaillent dans leur commune de résidence et 40,5 % travaillent dans une autre commune de la zone ; au total, 77,5 % travaillent dans la zone. Les trois quarts des actifs occupés de la zone d'emploi d'Arles mettent moins de 15 minutes en heures pleines pour se rendre sur leur lieu de travail.

Source : Insee, recensement de la population 2017, distancier Méric

Ecrit par le 3 juillet 2026

| Libellé de la commune pôle d'emploi | Nombre d'emplois du pôle d'emploi | Nombre d'emplois au lieu de travail rapporté au nombre d'emplois au lieu de résidence |
|-------------------------------------|-----------------------------------|---|
| Avignon | 56 700 | 1,9 |
| Arles | 19 130 | 1,1 |
| Cavaillon | 13 810 | 1,5 |
| Orange | 13 660 | 1,3 |
| Carpentras | 13 030 | 1,4 |
| Pierrelatte | 10 730 | 2,2 |
| L'Isle-sur-la-Sorgue | 7 030 | 0,9 |
| Apt | 5 990 | 1,6 |
| Bollène | 5 610 | 1,3 |
| Saint-Rémy-de-Provence | 5 120 | 1,3 |
| Tarascon | 5 080 | 1,1 |
| Saint-Paul-Trois-Châteaux | 4 980 | 1,5 |
| Beaucaire | 4 890 | 0,9 |
| Monteux | 4 030 | 0,8 |
| Valréas | 3 690 | 1,2 |
| Vaison-la-Romaine | 3 570 | 1,8 |
| Nyons | 3 070 | 1,6 |

Lecture : 5 990 personnes travaillent à Apt. La ville offre 1,6 emploi par actif occupé résident.

Source : Insee, recensement de population 2017

Ecrit par le 3 juillet 2026

Part des actifs occupés qui travaillent dans leur zone d'emploi de résidence

| Libellé de la zone d'emploi | Part des actifs occupés (en %) |
|-----------------------------|--------------------------------|
| Nîmes | 80,2 |
| Valréas | 79,3 |
| Avignon | 77,5 |
| Cavaillon | 71,7 |
| Arles | 71,2 |
| Bollène-Pierrelatte | 69,7 |
| Bagnols-sur-Cèze | 67,8 |
| Carpentras | 63,1 |
| Orange | 61,6 |

Source : Insee, recensement de population 2017

Lecture : Parmi les actifs occupés qui habitent la zone d'emploi de Cavaillon 71,7% y travaillent.

Orange, Carrière du Lampourdier et des Sept combes : le préfet donne son autorisation d'exploitation pour les 25 ans à venir.

Ecrit par le 3 juillet 2026



Et bien tant pis, même si les viticulteurs de Châteauneuf-du-Pape s'en émeuvent le préfet de Vaucluse, Bertrand Gaume, a finalement autorisé la société Delorme SAS -de Pernes-les-Fontaines- à exploiter la carrière située aux lieux-dits Le Lampourdier et les Sept combes à Orange pour une durée de 25 ans.

Les faits

Dans un précédent [article](#), les viticulteurs de Châteauneuf-du-Pape portaient la voix craignant que l'exploitation de la carrière du Lampourdier et des Sept combes étende sa superficie, son volume et sa durée d'extraction. C'est dorénavant chose faite au travers d'un arrêté préfectoral relayé par un communiqué de presse de la Préfecture de Vaucluse. Cependant et pour ne point échauffer les esprits, le document fait savoir que '[l'arrêté préfectoral](#) fixe les conditions d'aménagements, d'exploitation et de suivi nécessaires à la préservation de l'environnement autour de cette installation.'

Un comité de suivi

'Il instaure, ainsi, la mise en place d'un comité de suivi de l'environnement associant les représentants de l'État et des collectivités territoriales ainsi que les acteurs économiques et environnementaux locaux.'

Ecrit par le 3 juillet 2026

Mesurer l'impact

'Cette instance de concertation doit permettre à la société Delorme de présenter annuellement les actions menées et prévues pour respecter les engagements pris lors de la constitution de son dossier et prescrits par arrêté préfectoral, notamment sur le suivi environnemental et le maintien de la biodiversité.'

L'environnement

'Les services de l'État, tout particulièrement la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (Dreal), procéderont à des contrôles réguliers sur site afin de s'assurer du respect de l'arrêté pris et des conditions d'exploitation.'

Dans le détail

L'arrêté préfectoral signé le 29 janvier relate que 'cette prolongation de durée n'est pas de nature à entraîner des dangers et inconvénients significatifs pour les intérêts mentionnés à l'article L 181-3 du code de l'environnement ni à avoir d'incidences négatives notables sur l'environnement'.

Voies et délais de recours

Tandis que dans l'article 'Voies et délais de recours' indique 'Le présent arrêté est soumis à un contentieux de pleine juridiction. Un recours peut être formé auprès du tribunal administratif de Nîmes par les tiers intéressés dans un délai de quatre mois à compter du premier jour de la publication ou de l'affichage du présent arrêté ; par les demandeurs ou exploitants ; dans un délai de deux mois à compter de la date de notification du présent arrêté.'

Télérecours

'Le présent arrêté peut faire l'objet, d'un recours gracieux ou hiérarchique dans le délai de deux mois. Ce recours administratif prolonge de deux mois les délais mentionnés. Le tribunal administratif peut aussi être saisi par l'application informatique 'télérecours citoyens' accessible par le site internet : <http://www.telerecours.fr/>

(Vidéo) : quels dégâts pour le Rafale qui s'est posé en urgence sur la base d'Orange?

Ecrit par le 3 juillet 2026



Le 17 février dernier, un avion Rafale B a sectionné trois câbles d'une ligne à moyenne tension lors de son passage durant un vol d'entraînement à très basse altitude (entre 80 et 150 mètres du sol) dans les environs du village du Castellet, dans les Alpes-de-Haute-Provence.

Endommagé lors de l'incident, l'appareil de la 4^e Escadre de chasse de Saint-Dizier, qui volait en patrouille avec un autre Rafale, a été contraint de se poser en urgence, une dizaine de minutes plus tard, sur la Base aérienne (BA) 115 d'Orange-Caritat.

La chute des câbles a par ailleurs, provoqué un début d'incendie, rapidement maîtrisé par les sapeurs-pompiers locaux, ainsi qu'une coupure de courant de quelques heures pour les 400 habitants du secteur. L'enquête sur cet incident, qualifié de « rarissime » par l'Armée de l'air & de l'espace, a été confiée à la gendarmerie de l'Air alors que le Bureau enquêtes accidents (BEA) pour la sécurité de l'aéronautique d'Etat devrait aussi certainement se pencher sur cet accident.

Une ligne n'apparaissant pas sur les cartes aéronautiques

Ecrit par le 3 juillet 2026

Selon [la carte aéronautique OACI \(Organisation de l'aviation civile internationale\) éditée par l'IGN à l'échelle 1/500 000 pour les vols en VFR \(Visual flight rules\)](#), la ligne de 20 000 volts coupée ne figurait pas sur le document d'information aérienne. En effet, ce sont les lignes à haute tension de plus de 63 000 volts qui apparaissent dans ce type de document.

Un incident sur lequel revient [le youtubeur 'Até'](#). Cet ancien pilote de chasse Franco-Canadien de l'Aéronavale, de son vrai nom [Pierre-Henri Chuet](#), propose régulièrement sur le monde de l'aviation et revient parfois sur des incidents aéronautiques.

Dans cette [vidéo](#), il évoque les premières constatations suite à cet incident et dévoile des images des dégâts subis par l'avion multi-rôle conçu par [le groupe Dassault](#).

En Vaucluse en 2014, un Mirage 2000-B de la BA 115 s'était écrasé le 4 août entre Viens et les gorges d'Oppedette lors d'un vol d'entraînement. Le crash n'avait fait aucune victime, les deux pilotes - un élève et son instructeur - ayant fort heureusement réussi à s'éjecter avant que l'appareil ne percute une colline et ne s'écrase un peu plus loin.

Sncf : très régulière...ment en retard



Ecrit par le 3 juillet 2026

Champion de la mobilité durable et des territoires. Voilà ce que voudrait être la Sncf. Il faudrait « verdir le matériel roulant » et ne plus utiliser de motrices Diesel dans les 10 ans sur un réseau régional peu étendu (1300 kilomètres exploités), peu utilisé, mal électrifié (47%) et ancien, nécessitant 90M€ de frais de maintenance par an et 200M€ cette année pour moderniser » des installations à bout de souffle.

Il faudrait être au service des trains du quotidien - et pas seulement ceux qui roulent à grande vitesse sur moins de 250 kilomètre de voies - en réussissant enfin la relance du fret dont la part de marché dans le monde du transport n'a jamais été aussi faible (9%).

Il faudrait être à l'heure pour amener la quasi totalité des trains à quai (95% en 2025 nous promet-on) et enfin dans les temps pour accomplir cette ambition de champion prévue pour 2030.

Les enjeux de notre territoire

Karim Touati, le nouveau directeur territorial de Sncf réseau en Provence-Alpes-Côte-d'Azur a donc du boulot pour apporter la preuve « du rôle essentiel que le transport ferroviaire est appelé à jouer » au travers d'un plan de reconquête promis par l'Etat, aujourd'hui par Jean Castex et hier par Lionel Jospin... Dans notre région, les sujets concernant le Vaucluse portent sur « un réseau structurant qui s'étend d'Avignon à Marseille, comprenant la ligne à grande vitesse Méditerranée, la ligne historique PLM et des itinéraires de détournement dont l'enjeu est de pouvoir combiner les trafics voyageurs et fret ».

« La livraison d'Orange aura lieu en 2022 ; celle d'Avignon-centre est prévue pour 2023. »

S'agissant des voyageurs, deux projets sont en cours, de même nature : les pôles d'échanges multimodaux (PEM) permettant un meilleur accès aux gares pour les piétons et les vélos, une valorisation du patrimoine bâti et de leurs abords pour créer de nouveaux espaces urbains plus agréables et fonctionnels.

La livraison du PEM d'Orange (12M€) aura lieu en 2022 ; celle du PEM d'Avignon-centre (15M€) est prévue pour 2023, réunissant la gare ferroviaire et routière ainsi que le pôle Kennedy dans un ensemble architectural unique pour connecter trains, bus, BHNS (Bus à haut niveau de service), tramway, cars interurbains en ouvrant des places de parking pour les vélos et 'l'autopartage'.

La particularité de ces projets tient au financement. Faisant largement appel aux collectivités puisque la Sncf ne met au pot qu'à hauteur d'environ 10%, les acteurs en présence ont intérêt à coordonner leur offre en ayant l'œil sur le retour sur investissement de l'opération.

La région, locomotive de '1001 gares'

Ce renouvellement des gares ne délaisse pas la ruralité. Lancé en juin 2019, le programme '1001 gares' relance l'activité et la présence humaine au cœur ces lieux automatisés, aujourd'hui peuplés de locaux vacants. Ils sont désormais ouverts à la location à tous les porteurs de projets qui veulent apporter aux voyageurs des commodités ou proposer des offres commerciales.

Près de 8 000m² sont disponibles en Provence-Alpes-Côte d'Azur, en tête des régions française avec une quinzaine de projets réalisés ou en cours d'installation : épicerie 'bio', hébergements temporaires, salle de sport, location de voitures, etc.

Ecrit par le 3 juillet 2026

Voici la liste des gares concernées par le programme dans le Vaucluse : Pertuis (174m² disponibles), Avignon Centre (172m²), Thor (182m² en cours d'attribution), Bédarrides (212m²). Un cabinet d'ostéopathe à Entraigues sur la Sorgue va ouvrir prochainement.

Le serpent de terre s'allonge

S'agissant du fret, la situation est moins claire. L'argent manque.

Un gros projet d'infrastructure (80M€) avait été envisagé sur le site d'Avignon-Courtine. Une installation tri modale (rail, route, fleuve) - la première du genre en Paca - avait même fait l'objet d'un appel à manifestation d'intérêt en partenariat avec la Compagnie Nationale du Rhône (CNR), Les Voies Navigables de France (VNF), la DREAL, le conseil régional et départemental et la commune d'Avignon. « Sncf réseau remplissait dans ce cadre son rôle d'expertise ferroviaire fournissant certaines études techniques permettant d'estimer les travaux à réaliser. Sncf réseau n'est pas porteur de ce projet qui semble en attente pour le moment » explique sobrement la direction.

« Les opérations ferroviaires de d'Avignon-Champfleury nous font gagner de l'argent. »

Et pour cause : « les opérations ferroviaires de d'Avignon-Champfleury nous font gagner de l'argent, ce qui est conforme à nos obligations statutaires. Sur ce projet nous ne serions pas moteurs », indiquait déjà l'ancien patron du réseau ferré régional en 2018.

Actuellement, Champfleury fait néanmoins l'objet d'un projet d'extension « nécessaire » pour faire des gains de capacité en matière de transport de fret combiné (conteneurs). Avec 85 000 'boîtes' par an il s'agit d'un des sites les plus importants en France, relié au port de Marseille. « Ce projet étant en phase d'émergence, les toutes premières études sont en cours ; nous n'avons pas plus de détail à ce stade ». Il fait cependant partie des objectifs des entreprises de fret réunies dans la 'coalition' dite '4F' (Fret ferroviaire français du futur) et d'un protocole signé entre le conseil régional et la Dreal en vue du prochain Contrat de plan.

Le serpent de mer s'allonge, car l'infrastructure est loin d'être adaptée ou développée pour faire concurrence à la route, épargnée jusqu'alors par les écotaxes. Rappelons qu'en 10 ans, le nombre d'installations terminales embranchées (ITE), raccordant directement au réseau les clients chargeurs ferroviaires, a été divisé par deux dans la région. « Nous sommes bien évidemment à l'écoute de tous les industriels qui souhaiteraient mener à bien ce type de projet pour les accompagner à toutes les étapes de sa mise en œuvre ».

Agenda : A noter l'interruption totale des circulations ferroviaires entre Avignon centre et Miramas, via Arles les vendredi 14 et samedi 15 mai 2021.

Ecrit par le 3 juillet 2026



La mise en service du PEM (Pôle d'échange multimodal) d'Avignon-centre (15M€) est annoncée pour 2023.